

PROJET DE LOI

N° 40

rejeté

SÉNAT

le 10 décembre 1985

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

PROJET DE LOI

de finances pour 1986.

REJETÉ PAR LE SÉNAT

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 10 décembre 1985.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 2951 et annexes, 2987 à 2992.

Sénat : 95, 96 (tomes I à III), 97 (tomes I à XIV), 98 (tomes I à XXIII), 99 (tomes I à VIII), 100 (tomes I à VII) et 101 (tomes I à V) (1985-1986).
